

# VOUS AVEZ DIT « DONNÉE PERSONNELLE » ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne physique directement (nom, prénom) ou indirectement (numéro de sécurité sociale, adresse postale...).



## VOS DONNÉES PERSONNELLES

Avec ces données courantes, on peut vous identifier :

- à partir d'une seule donnée (Ex : nom)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (Ex : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association)

Votre consentement est toujours nécessaire pour la collecte de ces données.

## VOS DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES

concernent votre origine ethnique ou raciale, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques, votre santé ou encore votre orientation ou vie sexuelle.

La collecte de ces données est interdite sauf cas exceptionnel. Votre consentement sera toujours obligatoire.

## VOS DONNÉES PERSONNELLES NÉCESSITANT D'ÊTRE VIGILANT·E

Comme votre numéro de sécurité sociale, un casier judiciaire ou encore une décision de justice...

Encadrées par d'autres cadres juridiques en plus du RGPD, ces données personnelles, non sensibles, doivent être communiquées avec attention.